



NEWS,
SANTÉ

CHENILLES PROCESSIONNAIRES - AVRIL 2024

Avec la hausse des températures liée aux changements climatiques, la chenille processionnaire du chêne et du pin, nuisible pour l'homme, les animaux et les arbres, ne cesse de gagner du terrain en France. Elle est de plus en plus présente dans notre ville. Pour enrayer l'invasion de ces insectes rampants, les techniques sans pesticide se multiplient. Aux armes !

Publié le 09 avril 2024

Présente en été sur les chênes et en hiver sur les pins, la **chenille processionnaire** du chêne et du pin vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe. Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent, et restent présents très longtemps.

L'Agence Régionale de Santé prodigue quelques conseils car les risques pour la santé sont multiples : de fortes réactions allergiques au niveau des yeux, des rougeurs et des démangeaisons sur la peau, des difficultés respiratoires.

La seule et unique façon de se protéger : **rester éloigné et ne pas toucher les nids**. Lors des balades, il est préférable de ne pas marcher sous les arbres porteurs de nids et de porter des vêtements longs. Il faut éviter de se frotter les yeux pendant et après la balade. Au moindre doute, il est préférable de prendre une douche et changer ses vêtements.

Deux autres conseils sont à prendre en compte : éviter de faire sécher du linge à proximité d'arbres infestés, et laver les fruits et légumes du jardin.

En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, **consulter un médecin**.

COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils, de couleur brune et noire. De janvier à mai, elles descendent le long du tronc en procession, pour aller s'enfouir dans le sol, où chacune des chenilles va entrer en chrysalide. De juin à août, les papillons adultes sortent de terre et s'envolent. S'ensuit l'accouplement, les petites chenilles éclosent après 45 jours. De juin à septembre, elles forment leur cocon de soie et se déplacent la nuit pour s'alimenter.

QUEL DANGER ?

Leurs poils, dispersés par le vent ou l'activité humaine, peuvent provoquer des réactions allergiques, des troubles oculaires ou respiratoires chez l'homme et l'animal de compagnie. Elles sont capables de projeter leurs poils en l'air lorsqu'elles se sentent menacées. Ceux-ci, en forme de harpons, sont très urticants et allergisants. Enfin, les chenilles ne provoquent pas directement la mort des arbres, mais les affaiblissent ce qui les rend vulnérables à d'autres prédateurs ou maladies.

COMMENT LUTTER CONTRE ?

Ne prenez pas de risques inutiles ! Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée. Les solutions sans insecticide sont en effet nombreuses. On peut simplement prélever un nid et l'incinérer, installer un piège à phéromone ou un piège mécanique. Des insecticides biologiques existent également et sont efficaces.

Enfin, l'installation d'un nichoir à mésanges charbonnières (redoutable prédateur) sera un remède naturel pertinent.

Plus d'infos :

www.iledefrance.ars.sante.fr (<http://www.iledefrance.ars.sante.fr>)